

**Maître François LIEURADE**

**Huissiers de Justice Associé à la**

**SELARL LIEURADE**

Tél. : 01.34.69.00.42

Fax : 01.34.69.17.31

Email : francois.lieurade@huissier-justice.fr

**Etude principale**

18 rue Parmentier

95200 SARCELLES

**Etude annexe**

3 bis avenue de Paris

95290 L'ISLE ADAM



**PROCES VERBAL DE  
DESCRIPTION  
SUR SAISIE IMMOBILIERE**

Constat du 25 Septembre 2017

Page 1 sur 12



# PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT  
ET LE VINGT CINQ SEPTEMBRE

## A LA REQUETE DU :

**LE CREDIT FONCIER DE FRANCE SA au capital de 1.331.400.718,80 €, ayant son siège social à Paris 1<sup>er</sup> au 19, rue des Capucines RCS Paris 542.029.848, agissant pour son compte et venant aux droits de la Société ENTENIAL au terme d'un traité de fusion conclu le 15 Avril 2005, et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du CFF du 1<sup>er</sup> Juin 2005,**

agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 29 rue Pierre Butin à PONTOISE (95300) – Tél + 33 01 34 20 15 62 – Fax + 33 01 34 20 15 60, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PONTOISE et ses suites,

## AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 24 Juillet 2017 par acte de mon ministère.

## LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description d'un pavillon sis 52, rue Lucien Royer – à Persan 95340 (Val d'Oise), cadastré section AR numéro 261, dont sont propriétaires Monsieur Daniel GUE, époux de Madame Innocine CIVIL, de nationalité Française, né le 12/11/1963 à Aquin ( Haïti ), domicilié 52, rue Lucien Royer à Persan ; et Madame Innocine GUE née CIVIL, de nationalité Française, née le 10/01/1963 à Léogane (Haïti), domiciliée 52, rue Lucien Royer à Persan, et ce, ainsi qu'il est plus amplement décrit audit commandement.

Je, Marie-Pierre LIEURADE huissier de justice de la SELARL François LIEURADE titulaire d'un  
office d'huissier de justice  
95200 SARCELLES 18 rue Parmentier, soussignée,

Déférant à cette réquisition, je me suis transportée 52, rue Lucien Royer – à Persan 95340 (Val d'Oise),

Où étant ce jour sur place à 12 heures,

Monsieur Kenter PAUL, parent de Mr et Mme GUE me reçoit et après lui avoir décliné mes nom et identité ainsi que l'objet de ma mission, il m'indique ne voir aucune objection à son bon déroulement.

J'ai constaté ce qui suit :

## CONSTATATIONS

Monsieur PAUL me déclare que Mr et Mme GUE occupent les lieux avec leurs quatre enfants.

Les lieux consistent en un pavillon composé d'une pièce principale avec coin cuisine, une salle de bains, une buanderie et un garage. A l'étage, 4 chambres et une salle de bains. Le tout élevé entouré d'un petit jardin en cours de plantation.



Le système de chauffage est au gaz.

Les façades et la toiture du pavillon sont en bon état apparent. Des travaux de clôture de la propriété sont en cours.

L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont en bon état.

Les lieux sont distribués comme suit :

La porte d'entrée ouvre sur la pièce principale :

- **La pièce principale :**

Le carrelage recouvrant le sol est en bon état.

La peinture des murs et du plafond sont également en bon état.

L'équipement comprend :

- Deux fenêtres à deux vantaux à châssis bois à double vitrage à l'état neuf équipées de volets roulants.
- Un radiateur de chauffage.
- Un tableau de fusibles neuf.
- Une série de spots au plafond dont les caches ne sont pas encastrés.



- **La cuisine :**

Le carrelage recouvrant le sol est en bon état.

La peinture des murs est à l'état d'entretien.

L'équipement comprend :

- Un lavabo à deux bacs en inox encastré dans un meuble bas.
- Une série de spots lumineux encastrés dans le plafond.
- Une fenêtre à deux vantaux à châssis bois à double vitrage équipée de volets.



- **La salle d'eau :**

Le carrelage du sol, la peinture des murs et du plafond sont en parfait état.

L'équipement comprend :

- Une douche en bon état.
- Un lavabo muni d'un robinet mélangeur.
- Un bloc WC.
- Une fenêtre à deux vantaux à châssis bois à double vitrage équipée de volets.



- **La buanderie :**

Le carrelage recouvrant le sol est en bon état.

La peinture des murs est à l'état d'entretien.

L'équipement comprend une chaudière ELM LEBLANC et une fenêtre à un vantail à châssis bois et double vitrage.



- **Le garage :**

Celui-ci a été transformé en pièce habitable.  
Le carrelage recouvrant le sol est en bon état.  
La peinture des murs est à l'état d'entretien.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central.



Un escalier recouvert d'un carrelage en très bon état conduit à l'étage.

Celui-ci ouvre sur un palier recouvert d'un carrelage à l'état neuf.  
La peinture des murs est en bon état.

L'équipement comprend un velux à l'état neuf.



- **La 1ère chambre :**

Le parquet flottant recouvrant le sol est en bon état.  
La peinture des murs et du plafond est également en bon état.

L'équipement comprend :

- Un velux à double vitrage à châssis bois à l'état neuf.
- Un radiateur de chauffage.





- **La salle de bains :**

Le carrelage du sol, la peinture des murs et du plafond sont en parfait état.

L'équipement comprend :

- Une baignoire en très bon état.
- Un lavabo muni d'un robinet mélangeur.
- Un bloc WC.
- Un radiateur de type ACOVA.
- Un velux à l'état neuf.



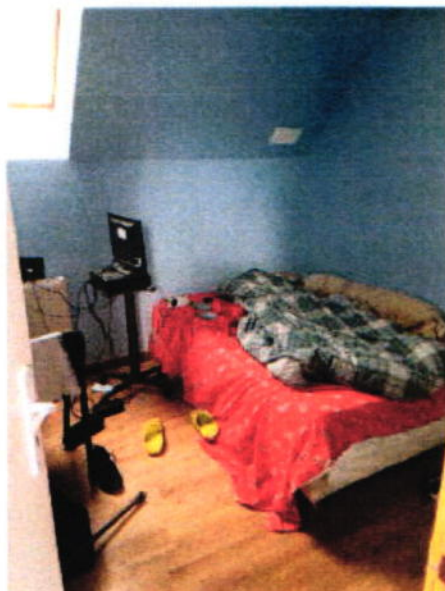
- **La 2ème chambre :**

Le parquet flottant recouvrant le sol est en bon état.

La peinture des murs et du plafond est également en bon état.

L'équipement comprend :

- Un velux à double vitrage à l'état neuf.
- Un radiateur de chauffage.



- La 3<sup>ème</sup> chambre :

Le parquet flottant recouvrant le sol est en bon état.  
La peinture des murs et du plafond est également en bon état.

L'équipement comprend :

- Un velux à double vitrage à châssis bois à l'état neuf.
- Un radiateur de chauffage.

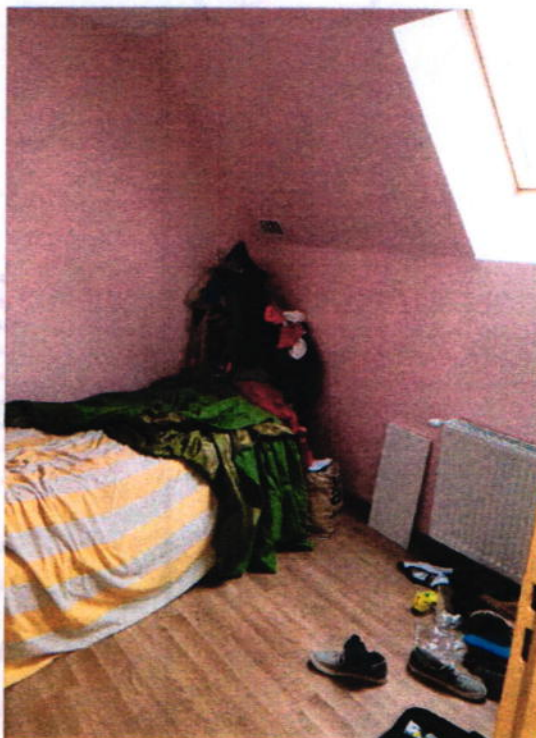


- La 4<sup>ème</sup> chambre :

Le parquet flottant recouvrant le sol est en bon état.  
La peinture des murs et du plafond est également en bon état.

L'équipement comprend :

- Un velux à double vitrage à châssis bois à l'état neuf.
- Un radiateur de chauffage.



- Un débarras :

Le parquet flottant recouvrant le sol est en bon état.  
La peinture des murs et du plafond est également en bon état.

L'équipement comprend :

- Un velux à double vitrage à châssis bois à l'état neuf.
- Un radiateur de chauffage.



*EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE  
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.*

